

Le nom et le groupe nominal

Nom : **noyau** du gpe nominal

- accompagné d'un déterminant, peut recevoir +sieurs expansions (cplémt d'infos)
- gpe nominal : Ensemble constitué par le nom et élément permettant de le spécifier.

On distingue :

- **Nom propre** : renvoie un sl objet, rarement un déterminant, présence d'une lettre majuscule. Ex : *Bordeaux*.
- **Nom commun** : peut s'appliquer à ts les objets, présence d'un déterminant souvent mais pas systématiquement, cela dépend du contexte (titre d'ouvrage ; constructions syntaxiques : *rendre justice* ; énumérations de noms : *on voyait apparaître chiffons, drap* ; apostrophe ; attribut : *il est artiste depuis 5 ans*)...). Ex : *le chat*.

1. Classer les noms communs

1.1. Comptables et non comptables/massifs

- **Noms comptables** : que l'on peut dénombrer par un déterminant numéral commun (un, deux, trois, quatre...)
- ex : *Il possède deux chiens chez lui*.
- **Noms non comptables** : éléments massifs, qu'on ne peut pas compter, précédés par déterminant partitif (du, de la...)
- ex : *Il me faut du lait, du beurre, de la farine de maïs...*

1.2. Animés et non animés

- Noms animés : êtres humains, animaux/non humains > genre défini par leur sexe.
- Ex : *un homme/ une femme ; un chien/ une chienne*
- Noms non animés : objets (table, fauteuil), des actions (la marche), des notions (liberté, égalité), sentiments (amour, passion)

1.3. Concrets et abstraits

- **Noms concrets** : font appel aux 5 sens : *la mousse, le soleil...*
- **Noms abstraits** : renvoie plus à la spiritualité : *bonheur, l'estime de soi...*

1.4. Syntaxe

Le fait d'utiliser un nom animé ou non animé se répercute dans la syntaxe :

- l'emploi des **pronoms personnels**, pr une personne on utilisera lui/elle et pour un objet, on utilisera y/en. Ex : *Marc est allé faire les courses. Il lui a dit en partant. // Pouvez-vous me rendre ce livre ? J'y tiens particulièrement.*
- L'emploi des **pronoms interrogatifs** : Qui pour une personne et que pour un objet.

2. Morphologie

2.1. Le genre

Le genre féminin/masculin découle du nom lui-même. Il peut être :

- au sexe : *une femme/un homme*
- donné de façon arbitraire : *une trousse, un dauphin*

On distingue le féminin et le masculin par :

- le suffixe différent : *un maître/ une maîtresse*

- le mot en lui-même : *une fille/un garçon*
- leur déterminant : *un/ une enfant*

Le féminin se marque par :

- l'ajout d'un -e au masculin en modifiant ou non la prononciation. Ex : *épicier/e*

Par contre on distingue les homonymes par leur déterminant : *le livre/la livre.*

2.2. Variation du nombre

On distingue le singulier et le pluriel, ms on peut en trouver 3 dans certaines langues : le singulier, le duel(2) et le pluriel.

Marques du nombre			
Pluriels en -s	Pluriels en -x		Pluriel invariable
Des Chaises les rats des hérissons	Sans changement morphologique	Avec changement morpho-phonologique	Terminaison en -s, -x ou -z au singulier
	Les mots en -eu, -au, -eau : Lieu/lieux, oiseau/oiseaux,	Cheval/chevaux	Gaz, souris, nez, tapis, choix